

LE VÉLO C'EST FACILE !

ROULEZ SEREIN



CHOISIR LE BON ITINÉRAIRE

- › Choisissez les petites rues, les aménagements cyclables, évitez les gros carrefours.
- › N'ayez pas la même logique d'itinéraire qu'en voiture.
- › Faites-vous conseiller par ceux qui ont l'habitude de se déplacer à vélo.
- › Consultez www.geovelo.fr



COMMUNIQUER AVEC LES AUTRES

- › Cherchez le regard des conducteurs pour voir s'ils vous ont bien perçu(e).
- › Retournez-vous pour savoir ce qui arrive derrière, surtout si vous tournez à gauche.
- › Indiquez ses changements de direction avec le bras.
- › Soyez visible : vêtements clairs, lumières la nuit et prenez votre place sur la chaussée.



ÊTRE VIGILANT AVEC LES ANGLES MORTS

- › Attention aux camions, bus, véhicules utilitaires.
- › Restez derrière, ne doublez pas par la droite.
- › Si vous ne voyez pas la tête du conducteur dans son rétroviseur, il ne peut pas vous voir !



PRENDRE SA PLACE DANS LES ROND-POINTS

- › Prenez votre place sur la chaussée, vous serez mieux vu et mieux considéré.
- › Ne vous collez pas à l'intérieur ou sur l'extérieur du rond-point, même s'il y a une bande cyclable (elle n'est pas obligatoire).



PAS TROP PRÈS DES VOITURES

- › Évitez les ouvertures brusques des portières.
- › Les voitures garées en épis, reculent sans visibilité.

LE VÉLO C'EST FACILE !



LES QUESTIONS QUE VOUS VOUS ÊTES TOUJOURS POSÉES



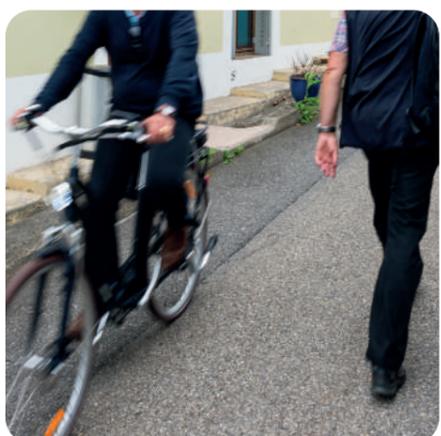
GILET FLUO ?

Obligatoire uniquement hors agglomération par mauvaise visibilité (nuit, pluie...) mais conseillé partout et tout le temps.



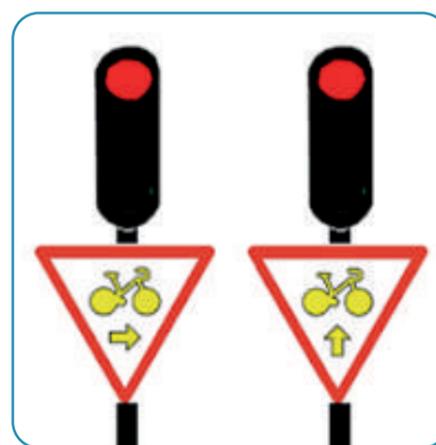
LE CASQUE ?

Obligatoire jusqu'à 12 ans uniquement mais conseillé pour tous.



ROULER SUR UN TROTTOIR ?

Interdit, sauf pour les enfants de moins de 8 ans ou sauf marquage spécifique pour les vélos.



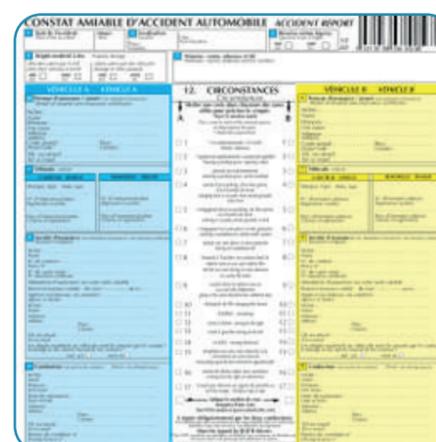
UN PETIT PANNEAU AU FEU ROUGE ?

En sa présence, le feu rouge se transforme en cédez-le-passage pour les cyclistes qui vont dans la direction de la flèche.



AIRE PIÉTONNE ?

Je suis autorisé à y rouler mais à l'allure du pas. Le piéton reste prioritaire.

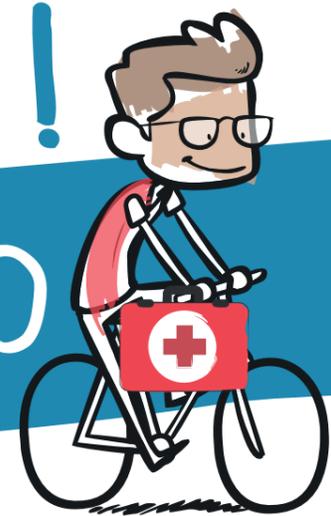


ACCIDENT AVEC UN VÉHICULE MOTORISÉ ?

Constat à l'amiable à remplir et à envoyer à votre assureur, c'est votre Responsabilité Civile qui vous couvre.

LE VÉLO C'EST FACILE !

JE PRENDS SOIN DE MON VÉLO



J'ATTACHE TOUJOURS MON VÉLO CADRE + ROUE AVANT À UN POINT FIXE

- > Même si je ne le laisse que 2 minutes
- > Même s'il n'est plus très neuf (TOUS les vélos se volent)
- > À un point fixe (poteau, barrière, ...)
- > Et avec un bon antivol



JE FAIS MARQUER MON VÉLO POUR LE RETROUVER EN CAS DE VOL

- > Si votre vélo est volé et qu'il fait partie des 40 % de vélos retrouvés, il pourra vous être restitué.
- > 1 vol de vélo sur 2 a lieu dans un local fermé : garage à vélo, cave...



JE SUIS AUX PETITS SOINS POUR MON VÉLO

- > Je vérifie la pression des pneus, idéalement tous les mois : 3 bars environ, la pression est indiquée sur le flanc du pneu
- > Et un peu d'huile sur la chaîne de temps en temps, mais pas trop !!, surtout après la pluie

